

ELECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DORDOGNE DE 2025



AVIS DE DEPOT DES LISTES ELECTORALES DEFINITIVES DES ELECTEURS VOTANT INDIVIDUELLEMENT

Ces listes définitives peuvent être consultées par tout intéressé :

- à la mairie,
- à la préfecture, bureau de la démocratie locale, des élections et des réglementations (à contacter au préalable par courriel : pref-elections@dordogne.gouv.fr)
- à la chambre d'agriculture
(prise de rendez-vous au préalable par courriel : dordogne@elections.chambagri.fr ou par téléphone : 05 53 35 88 40)

Les réclamations doivent être adressées au tribunal judiciaire compétent dans les cinq jours suivants l'affichage.

Date du dépôt/jour d'affichage : 28/11/2024.
Signature et cachet du maire :

Severge LEONIDAS

